



Organiser un petit concours de tricot via le net.

Par **Triconette**, le **02/07/2010** à **13:34**

Bonjours,
je me présente, je suis Triconette et j'adore le tricot. Je suis également l'administratrice d'un forum qui a pour sujet le tricot.
Pour avoir plus de membres, je voudrai organiser un petit concours de tricot via le net.
Il s'agirait de réaliser un modèle facile, d'envoyer une photo de ce modèle afin que trois juges puisse les notés.
Les lots seront des petit pack de tricot et des petites réalisation.
l'inscription dans le forum étant gratuite et obligatoire.
Problème: est-ce bien légale tout ça? comment entré dans la légalité sans se faire plumer?
dans l'attente d'une réponse, merci d'avance.